



CLUB DE BRIDGE DES COPAINS DU GRAND REIMS

Réunion du Conseil d'Administration du vendredi 17 mai 2019

Présents : Florence Freyhuber, Agnielle Maillard, Marie-Claude Robert, Yvette Mangeonjean, Thierry Maillard, Christian Zimmermann

Absents excusés : Marie-Noëlle Bourgeois Potel, Laurent Houze

ORDRE DU JOUR :

A la demande du Président, les Administrateurs sont convoqués en réunion extraordinaire afin de procéder au changement du lieu du siège social.

Ils se sont réunis à l'issue du Tournoi.

Le Président expose qu'à l'origine du Club de Bridge des Copains du Grand Reims, les époux Maillard avaient accepté d'accueillir provisoirement en leur domicile le siège social qui se trouvait fixé chez l'ancienne présidente démissionnaire à Cormontreuil.

Désormais et depuis plusieurs années, le Club s'est solidement implanté et exerce l'ensemble de ses activités à Reims.

Il est désormais temps de fixer le siège social de l'Association à Reims. C'est pourquoi le Président propose d'accueillir en sa résidence le dit siège 29 Cours Langlet à Reims. Chaque Administrateur entendu y est favorable.

A l'unanimité des membres présents représentant les 3/4 des Administrateurs, le Conseil décide que le siège social situé au 1 rue des Champs Nouvelet 51220 THIL au domicile des époux Maillard est désormais fixé au 29 Cours Langlet 51100 Reims, lieu de résidence du Président Christian ZIMMERMANN, chargé des formalités administratives de modification auprès de la Préfecture.